Le Soir d'Algérie

Mercredi 29 février 2012 - PAGE 7

La «révolution» du couscous aux fèves et à la viande séchée...

Y a-t-il des rêves qui peuvent se réaliser ? En tout cas, si le mien se concrétise, c'est tout le peuple algérien qui en profitera et pour cause. Hier soir, j'ai partagé avec ma femme et mes enfants un dîner exceptionnel. Ce qualificatif peut paraître excessif pour le commun des mortels, mais les connaisseurs vous diront qu'il n'y a pas mieux. En fait, il s'agit ni plus ni moins que du couscous à base de sauce de fèves sèches avec de la viande séchée salée.

Je me suis donné à cœur joie et rempli exagérément ma panse à tel point que je n'ai pas pu résister au sommeil qui m'envahit peu de temps après. De tels repas sont à déconseiller le soir, même s'ils donnent lieu, parfois, à de beaux rêves.

A peine plongé dans un profond sommeil que je vis le présentateur du journal télévisé de vingt heures annoncer, à la surprise générale : «le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika s'adresse à la nation». L'air grave, avec une mine triste et un ton émouvant qui rappelle celui de l'oraison funèbre qu'il avait prononcée à l'enterrement du président Boumediène.

«(…) Peuple algérien, tu as mené une guerre de libération durant presque huit ans, consenti un énorme sacrifice de près d'un million et demi de martyrs et des milliers de blessés et de handicapés physiques et mentaux. L'indépendance acquise, on t'a confisqué ta liberté de penser, de choisir et d'élire, en toute transparence, tes représentants pour construire, selon le testament de nos martyrs, un pays démocratique et social autrement plus fort que le pays des droits de l'Homme qui t'a soumis.

«Plus grave encore, on t'a divisé, émietté et régionalisé et sous-régionalisé d'Est en Ouest, du Nord au Sud en opposant l'arabité à l'amazighité, l'arabisant au francisant, l'Arabe au Kabyle et au Mozabite, l'Est à l'Ouest, le Nord au Sud, l'islamiste au laïc. Et pour mieux accentuer les divisions, on a scindé le peuple algérien, dans les actes de la vie quotidienne, en deux familles, l'une révolutionnaire et son corollaire famille contre-révolutionnaire. On te glorifie en peuple souverain pour les besoins des élections et on fait tout le contraire pour ton émancipation et l'instauration de la démocratie sous le prétexte que tu n'es pas encore mûr. Aussi je te demande pardon pour tous les malheurs que tu as endurés.

«En conséquence, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés et au nom du peuple, je prononce et décide ce qui suit quoi qu'il en coûte :

1) - Dissolution des deux chambres (Assemblée nationale et Conseil de la nation).

2) - Dissolution du gouvernement et désignation d'un nouveau gouvernement de transition, avec de larges prérogatives, composé de personnalités désignées aux postes suivants :

- M. Aït Ahmed Premier ministre.

- M. Hamrouche, ministre de la Défense nationale et des Anciens moudjahidine.

- M. Rabahi, ministre de l'Information, des Postes et des Télécommunications.

- M. Benbitour, ministre de l'Economie et des Finances.

- M. Aït Larbi, ministre de la Justice, Garde des sceaux.

- M. Ghoul, ministre des Travaux publics et de l'Habitat.

- M. Saïd Sadi, ministre de la Santé et des Affaires sociales.

- M. Boukrouh, ministre du Commerce.

- M. Ghozali, ministre des Affaires étrangères.

- M. Benflis, ministre de l'Intérieur.

- M. Mokdad Sifi, ministre de l'Energie.

La liste des portefeuilles sera complétée ultérieurement.

«Ce gouvernement a pour mission de transformer le paysage du pays sur tous les plans et d'organiser, avec le concours des partis et de la société civile, des élections pour une Assemblée constituante avec la naissance d'une nouvelle République algérienne.

3)- Dissolution avec effet immédiat du parti FLN et séquestration de ses biens mobiliers et immobiliers. Le sigle FLN, patrimoine national, est dorénavant interdit d'utilisation à toutes formations politiques ou sociales.

4)- Dissolution du syndicat UGTA et séquestration de ses biens mobiliers et immobiliers. Le sigle UGTA, patrimoine national, est dorénavant interdit d'utilisation à toutes les formations politiques et syndicales.

5)- Dissolution du parti RND et séquestration de ses biens mobiliers et immobiliers pour avoir été conçu dans un laboratoire de clonage, émancipé prématurément par le bourrage des urnes. La reconstitution ou la création d'un autre parti sous le sigle RND est interdite.

6)- Mise à la retraite d'office de tout le personnel militaire :

a)- Agés de plus de 55 ans.

b)- Ayant un poids de plus de quatre-vingts kg.

c)- exerçant une activité secondaire, directement ou indirectement, par le biais de sa progéniture, du conjoint ou des parents et beaux-parents.

7)- Création d'une commission nationale «Vérité, justice et amnistie» chargée de mener les investigations et les débats enregistrés et télévisés, aux heures de grande écoute, et de rédiger un livre blanc sur les événements qui s'y sont déroulés depuis le 19 mars 1962 à ce jour.

8)- Création d'une commission nationale d'authentiques anciens moudjahidine chargée :

a)- d'établir la vérité sur le nombre exact des martyrs de la révolution.

b)- de débusquer les faux moudjahidine et victimes de guerre en publiant la liste actuelle par nom, prénom, lieu de naissance et activité durant la guerre de libération de chaque pensionnaire.

c)- de faire une rétrospective des avantages abusifs accordés aux uns et aux autres.

Peuple algérien, une nouvelle République est née. Au nom de tous mes prédécesseurs, je te demande pardon. Pardon à tous les martyrs. Vive l'Algérie éternelle.» C'est sur cette dernière phrase que prend fin mon rêve qui m'a plongé dans un profond sommeil suite au fameux repas de la veille.

B. C.

Un texte à faire passer dans «Vox Populi» ?
soirsat2@gmail.com ou maamarfarah20@yahoo.fr

MARTYRS ET SPORTIFS - 2 et fin -

Zioui Mohamed

Né le 22 septembre 1923 à Bordj Bou-Arréridj, il est l'un des membres créateurs du NAHD en 1946. Egalement joueur de football. Zioui était un bon meneur de jeu sur le terrain, et très bon vivant entre amis.

En août 1954, le NAHD part disputer cinq matches en Finlande. Au retour, la révolution battait son plein. Il devait être l'un des premiers clubs à arrêter la compétition en 1956.

Après la grève des huit jours, Zioui est activement recherché par la police française. Il part pour Bordj Bou-Arréridj et de là, rejoint le maquis où il est nommé aspirant responsable à l'intendance de la Wilaya II (région de Sétif). Le 10 octobre 1959, il trouvera une mort héroïque, l'arme à la main, lors d'un accrochage au douar Z'tout, région de Pascal, Sétif.

Daidi Mohamed dit Hamoud

Né le 27 avril 1933 à Blida, Daidi Mohamed est apprenti boulanger à l'âge de quatorze ans. Il sera à dix-huit ans promu champion d'Algérie et d'Afrique du Nord en boxe, grâce aux conseils de son entraîneur Ben Mehdia.

Champion de France à vingt ans, il est sélectionné aux Jeux olympiques de 1952 à Helsinki. Il se retrouve finaliste en Argentine avec les meilleurs boxeurs de tous les continents.

Mais sa prestigieuse victoire demeure sans aucun doute celle remportée par KO en 1952 sur le champion de France Ferrer au stade Cerdan, devant des milliers d'Algériens peints des couleurs vert-blanc-rouge.

Après un séjour en Turquie, où il boxera sous un nom d'emprunt en professionnel, puis le service militaire en Allemagne, il rejoint en 1956 les rangs du FLN.

Cette même année, au cours d'une mission délicate, il est gravement blessé. A vingt-trois ans, handicapé à 80 %, Hamoud redouble d'ardeur.

Après avoir participé à l'exécution d'un important réseau de traîtres en 1957, il est dénoncé et ne peut rejoindre le maquis.

Il choisit alors la lutte dans la clandestinité, dans sa demeure. Il est arrêté fin avril 1957. Emprisonné, torturé et laissé sans soins, il est transféré mourant à l'hôpital civil de Blida où il décède le 13 mai 1958, à vingt-cinq ans.

Lettre à Monsieur Salahedine Sidhoum

Monsieur Sidhoum,

J'ai lu votre commentaire sur la pétition qui demande le jugement de Mourad Dhina et dont je suis l'un des signataires, où vous déniez à des citoyens le droit de s'exprimer librement en les traitant de tous les noms et en offrant la bénédiction à d'autres afin de signer une pétition demandant le jugement d'un Algérien par la justice suisse.

La pétition que j'ai signée demande aux autorités françaises de livrer Monsieur Dhina à la justice algérienne. J'appuierais certainement ceux qui respectent la souveraineté de leur pays et non les hybrides qui ne trouvent plus un saint à qui se vouer.

Monsieur Sidhoum, vous prétendez défendre les droits de l'Homme, n'est-ce pas ? De quel droit privez-vous des hommes de s'exprimer ? Défendez-vous les hommes ou juste quelques hommes ? Je vous lance un défi ici et n'importe où : moi-même, Algérien, j'ai été lésé dans mes droits, je vous ai contacté ainsi que la LADDH sans aucune suite (preuves disponibles), quels sont les pré-requis pour qu'on soit défendu par vos organismes ?

Je ne suis pas un ex-interné mais j'étais patriote, je ne suis pas un ex-membre du parti dissous (FIS) et je ne possède aucune appartenance politique, je ne porte pas le kamis, je n'ai pas de barbe, je suis juste un simple Algérien qui n'a jamais trahi son pays.

Monsieur Sidhoum, comme cité ci-dessus, j'ai été condamné à un an de prison pour avoir signé une pétition dénonçant l'insécurité qui régnait dans mon village. Le journal où vous écrivez souvent n'a pas omis de publier l'article traitant mon cas (preuve jointe):

http://lequotidienalgerie.org/2010/03/02/atteintes-aux-libertes-condamne-pour-avoir-signe-une-petition/

Ce même journal a omis par contre de publier le dénouement purement algérien et juste de cette affaire, je sais qu'en réalité ce n'est pas un oubli mais une préméditation.

Monsieur Sidhoum, pouvez-vous répondre en toute transparence : pourquoi votre organisme n'a pas bougé pour défendre ma cause ? Allez-vous nous dire que vous n'étiez pas au courant ?

Car selon ce que vous avancez, vous défendez les droits des hommes.

Je ne sais pas comment les organismes comme le vôtre évaluent les hommes pour les défendre mais je me sens très fier d'avoir usé du courage qui me reste pour payer un billet assez cher, rentrer au pays, respecter la justice de mon pays, être jugé par un juge algérien et défendu bénévolement par deux jeunes avocats algériens qui ont le sang de Ben Boulaïd et de Ben M'hidi.

N. B. : je joins l'article d'*El Watan* qui parle du jugement noble et juste établi par un juge algérien à qui je tiens à rendre hommage.

Habbib, Ottawa

TEXTO

• A toi Sana, celle que j'ai aimée sans me rendre compte de ce qu'il puisse arriver du jour au lendemain. A toi je dirais que la vie est si complexe qu'elle ne veuille me montrer le chemin de ton cœur, ce cœur dont j'ai cherché la clé depuis que mes naïfs yeux sont tombés sur les tiens et cela fait un an.

Depuis que j'ai commencé à t'aimer, j'ai commencé à savoir distinguer entre le mal et le bien, entre le bon et le mauvais et il n'a jamais tort celui qui a dit : «Aime et fais ce que tu veux.»

Sana, je te sens couler dans mes veines et la nuit, quand je dors, je te vois planer autour de moi, Sana tu t'es accaparée de mes rêves au point de songer à l'idée de ne plus pouvoir m'imaginer seul dans ce vaste monde que je vois dépeuplé sans toi. Sana, les phrases ne suffiront peut-être pas pour te dire tout, alors j'opterais pour une seule : je t'aime.

De la part de ton amoureux
Le plus fidèle : Yaakoub

.

• À toi ma femme

Pardonne-moi pour tout le mal que je t'ai fait

Mon coeur souffre à présent

De t'avoir fait souffrir plus que jamais

Et je paye mes erreurs maintenant

J'aimerais retrouver l'amour des premiers jours

Nos délires, nos fous rires et nos passions

Continuer à te rendre heureuse jour après jour

Et faire renaître ton amour au plus profond

Sache que je t'aimerai toujours et pour la vie

Que je veux finir ma vie près de toi

Que je t'aime à l'infini de l'infini

Et que mon cœur n'appartient qu'à toi.

Le poisson triste

Pour écrire à Texto : soirsat2@gmail.com précisez texto